



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Petit-déjeuner Découverte
02/03/2017
Département des Pyrénées Orientales



Financée et pilotée par :



Hébergée et
administrée
par :





SOMMAIRE

1. **LA CHARTE:** définition, principes
2. **HISTORIQUE :** National, Languedoc-Roussillon, pourquoi une Charte qualité ?
3. **L'ANIMATION UNE SPECIFICITE DU LANGUEDOC ROUSSILLON**
4. **EN PRATIQUE:** déroulé d'un chantier sous Charte, les temps forts, les outils
5. **LES PERSPECTIVES 2017**



1. LA CHARTE QUALITÉ : Définition

= Outil à destination de l'ensemble des acteurs et parties prenantes des travaux de création, de reconstruction ou de réhabilitation de réseaux d'eau potable ou d'assainissement

Démarche volontaire de qualité afin d'assurer la **pérennité des réseaux**

Depuis juin 2016: Obligatoire pour toutes les opérations d'eau potable et d'assainissement subventionnées de plus de 150 000 euros HT

1. LA CHARTE QUALITÉ : Définition

“Rappelle et précise le rôle de chaque intervenant et les différentes étapes d’une opération”

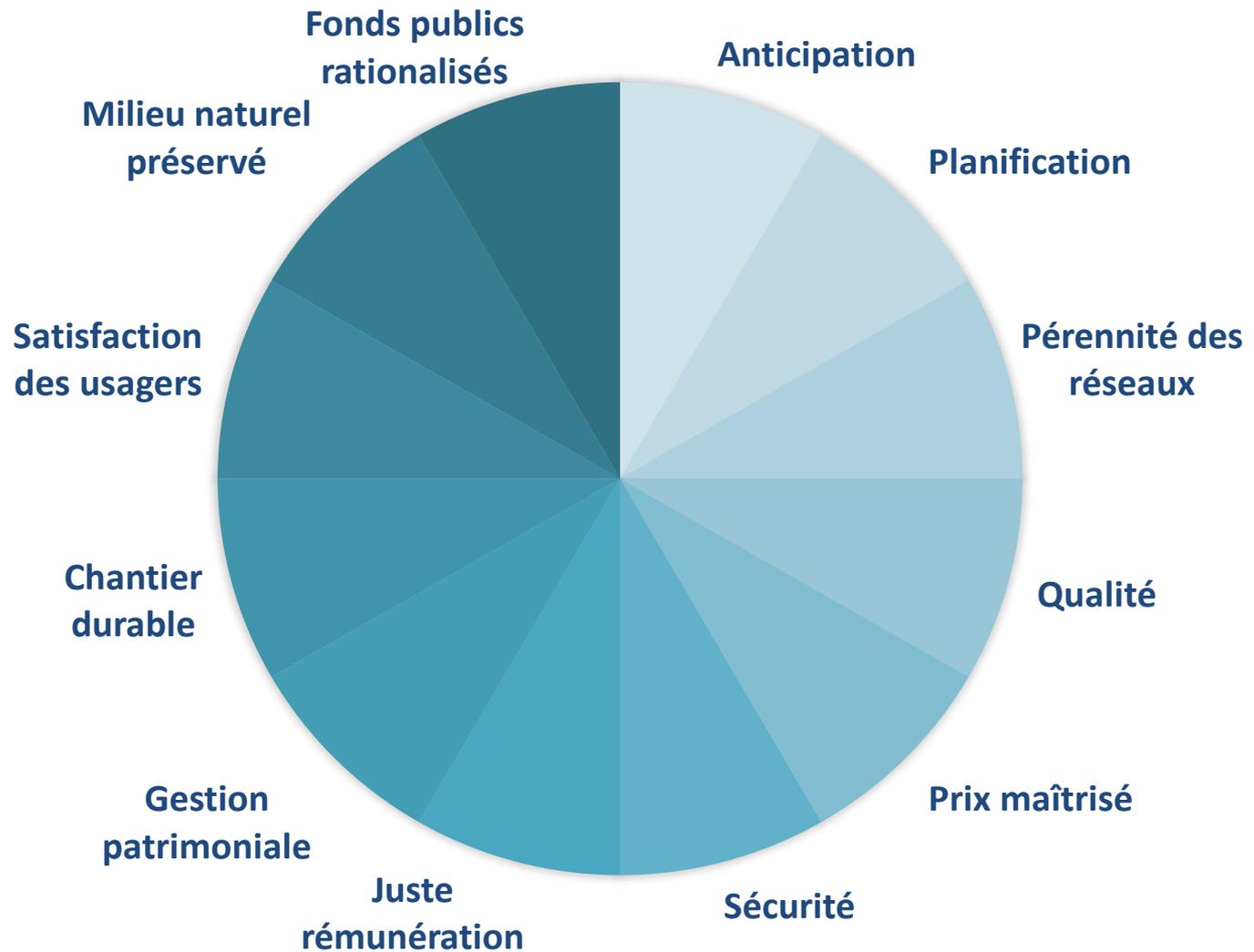
“C’est un cadre de bonnes pratiques”

Schéma directeur  Réception des réseaux

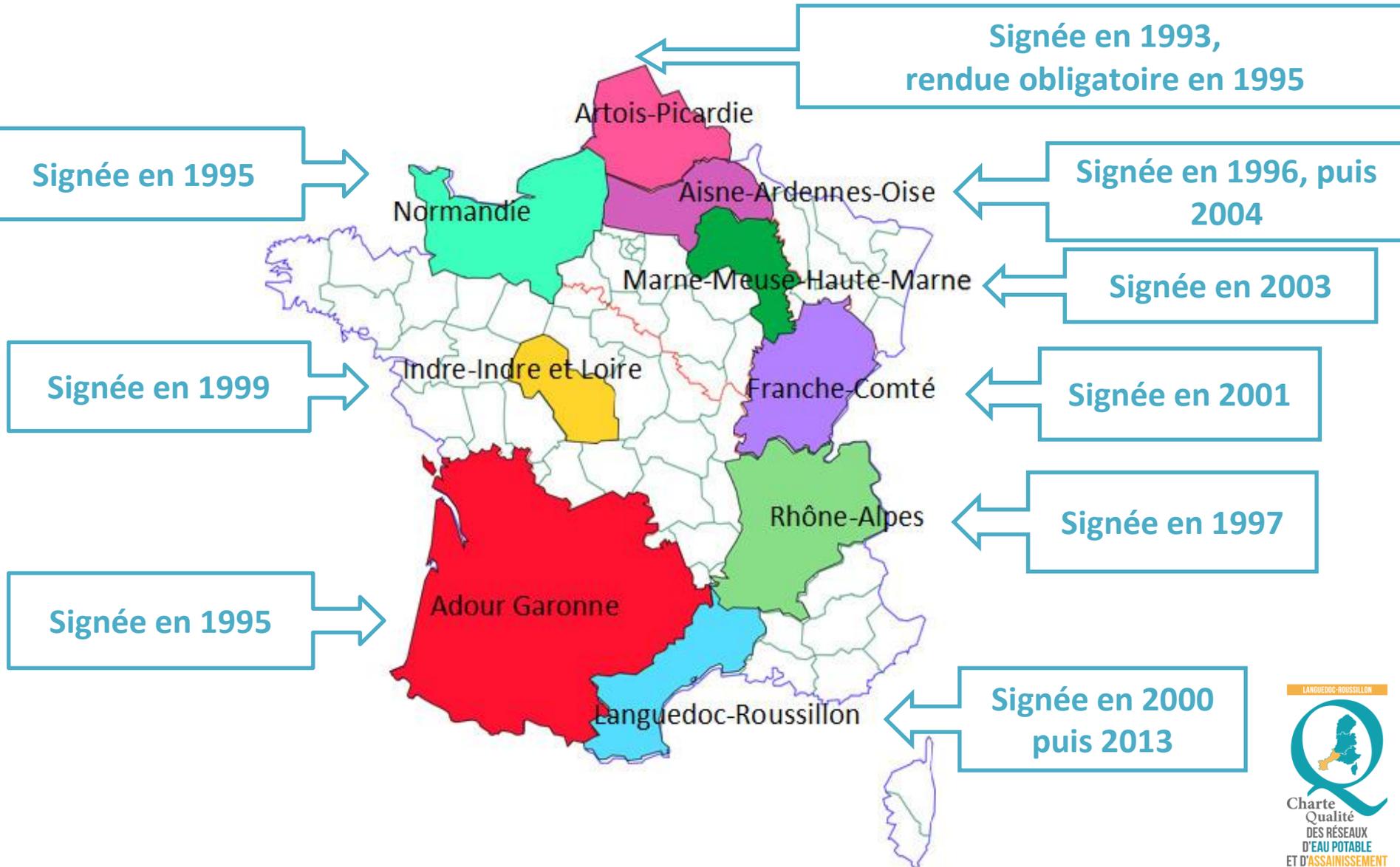
La Charte c’est aussi :

- Une aide au dialogue
- Un appel à la transparence
- Un rappel des responsabilités de chacun
- Une reconnaissance de la qualité du travail de chacun
- Une aide technique (Outils d’application)

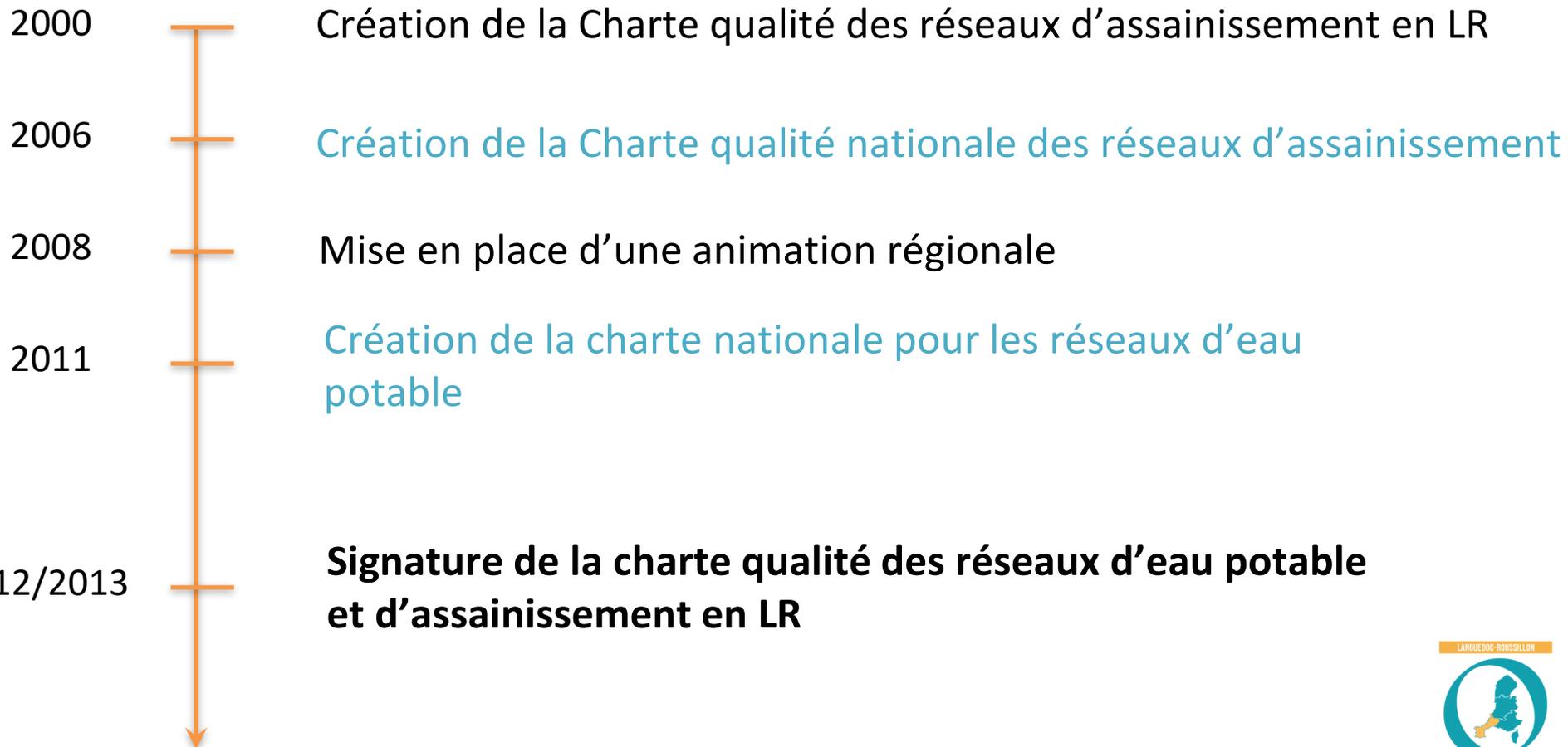
1. LA CHARTE QUALITÉ : Principes



2. HISTORIQUE : National



2. HISTORIQUE : en Languedoc Roussillon



2. HISTORIQUE : en Languedoc Roussillon

LES SIGNATAIRES



32 signataires représentatifs de l'ensemble des acteurs intervenant dans la conception, la réalisation et le fonctionnement d'un réseau d'eau potable et d'assainissement se sont engagés à respecter la Charte .

2. HISTORIQUE : Pourquoi une Charte Assainissement



Constat de terrain :

- 20% (en moyenne) de la pollution collectée n'arrive pas aux stations d'épuration
- Défauts fréquemment relevés sur les réseaux neufs lors des contrôles de réception
- Réhabilitation parfois nécessaire sur des ouvrages de moins de 10 ans

“Promouvoir une évolution des méthodes et des pratiques lors des opérations d'assainissement”

2. HISTORIQUE : Pourquoi une Charte eau potable?

Constat de terrain :

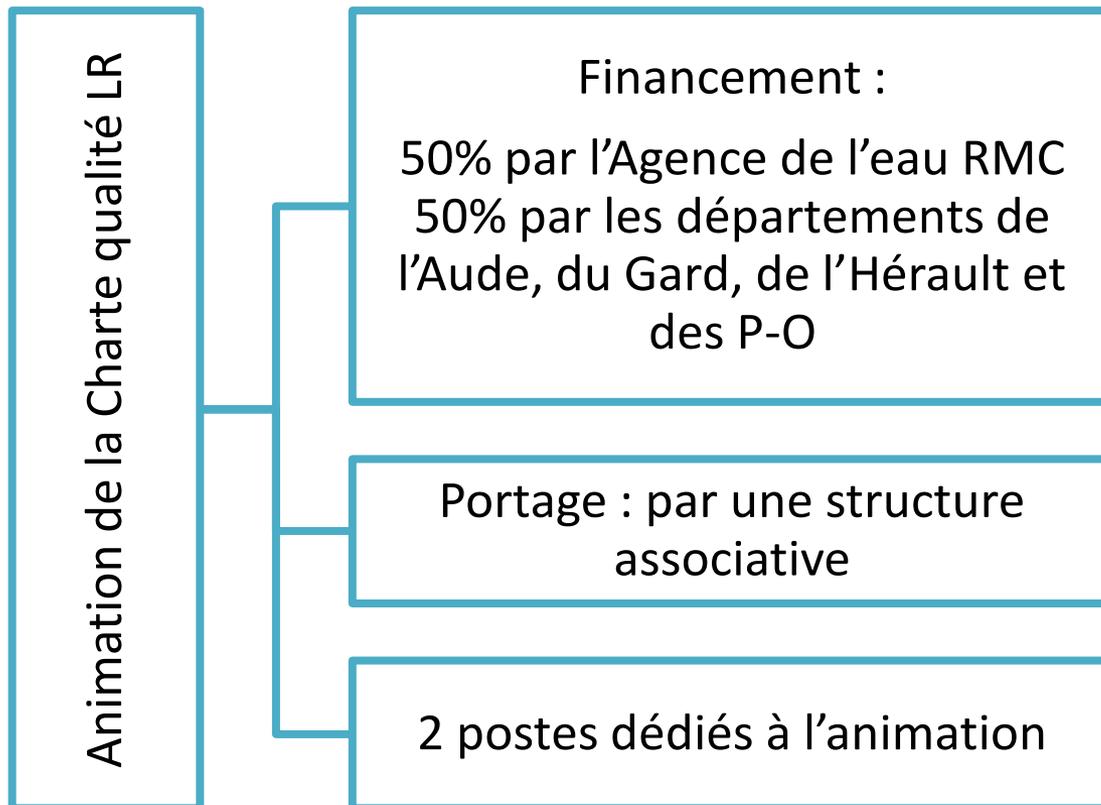


- Des pertes d'eau, dues aux fuites, qui représentent $\frac{1}{4}$ des volumes produits
- Vieillesse des canalisations engendrant une altération de la qualité organoleptique, microbiologique ou physico-chimique
- Renouvellement des réseaux comme objectif d'amélioration

“Promouvoir une évolution des méthodes et des pratiques lors des opérations d'eau potable”

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR: L'organisation

2008 : Mise en place de la mission d'animation de la Charte

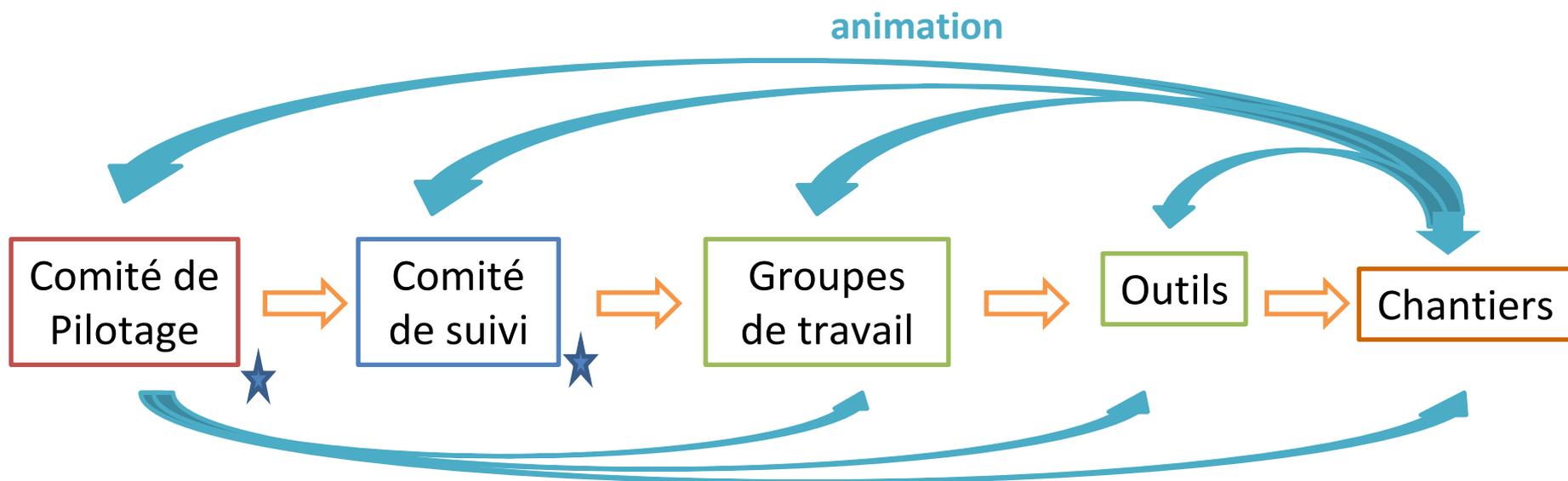


2008-2015 : Conventions
d'animation portées par
Verseau Développement

2016-2018 : nouvelle
convention portée par
SWELIA

Seule animation en France

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR: L'organisation hiérarchique



« accompagner et faciliter la conformité
(aux dispositions de la Charte qualité)
des opérations sous financement conditionné
au respect de cette Charte »

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR

Le Comité de pilotage



- Se réunit au moins une fois par an
- Fixe les objectifs de la mission d'animation (nombre de chantiers à suivre, communication...)
- Suit la mission d'animation (recensement des difficultés, mise en œuvre de solutions, de groupes de travail...)

Au niveau départemental



- Réunion annuelle pour le suivi de chantiers
- Compte rendu sommaire des animateurs après chaque réunion de chantier
- Etroite collaboration pour la vérification de la mise en œuvre de la Charte et l'instruction des dossiers de subvention



3. L'ANIMATION , UNE SPÉCIFICITÉ DU LR

Le comité de suivi

LES SIGNATAIRES



32 signataires représentatifs de l'ensemble des acteurs intervenant dans la conception, la réalisation et le fonctionnement d'un réseau d'eau potable et d'assainissement se sont engagés à respecter la Charte .

SES MISSIONS:

- promouvoir les principes de la Charte
- recenser les difficultés et les besoins
- définir, suivre et proposer les actions





3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR: Les missions de l'animation

Technique

- Suivre des chantiers, accompagner les collectivités et recenser les difficultés et les besoins des acteurs
- Organiser et animer des groupes de travail pour l'élaboration d'outils

Pilotage

- Organiser et animer les comités de pilotage (financeurs)
- Organiser et animer les comités de suivi (acteurs et partenaires)

Promotion

- Promouvoir les principes de la Charte (sensibilisation et communication)
- Organiser des journées de formation sur la Charte et sur des thématiques précises à destination des personnels techniques et élus

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR: Quelques chiffres entre 2008 et 2016

65 chantiers suivis

432 réunions de chantiers

De 50 à **1000** contacts aujourd'hui

1 site internet dédié

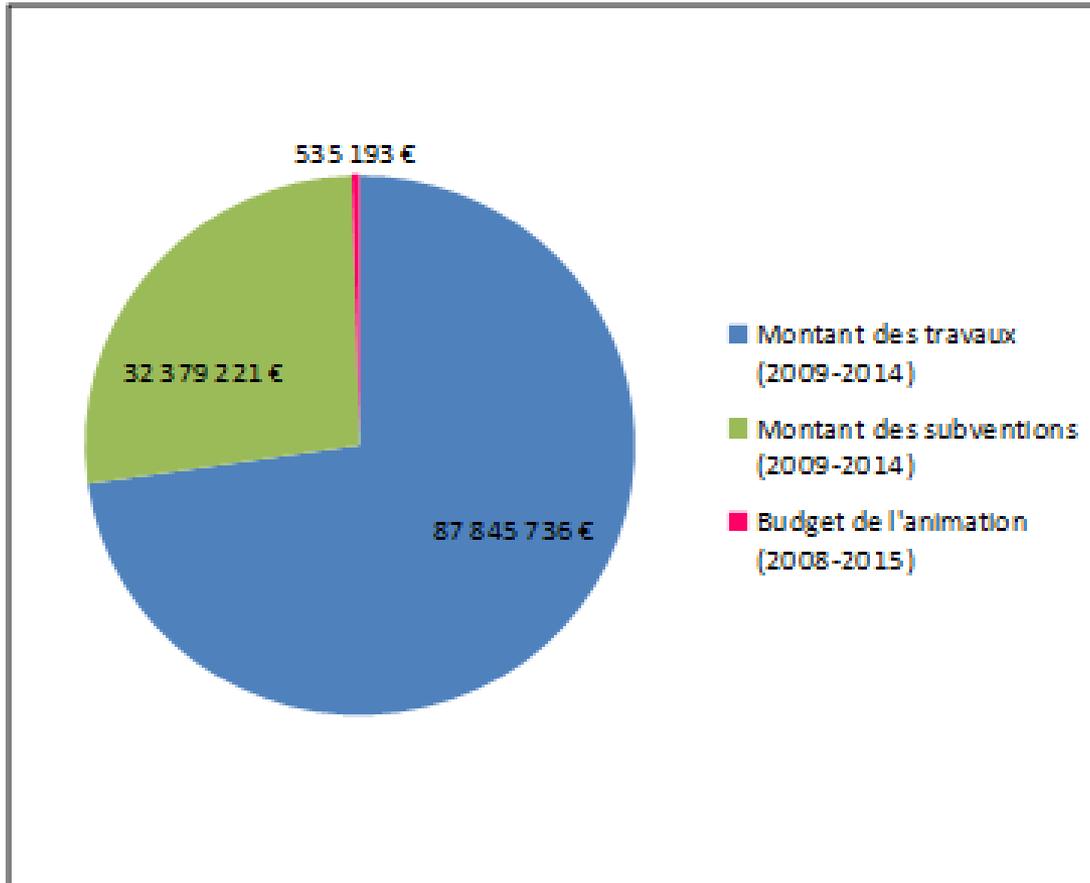
26 outils disponibles dont **14** réalisés par la Charte LR

Évolution des règles d'attributions des subventions de l'Agence de l'eau RMC:

500 000 € → **150 000 €** 

0 € euros → **150 000 €** 

3. L'ANIMATION, UNE SPÉCIFICITÉ DU LR: Quelques chiffres entre 2008 et 2015



Montant total des chantiers sous Charte et budget total de l'animation (2008-2015).

En 6 ans, budget de l'animation = 0,6 % du montant des travaux,
= 1,6 % des subventions totales (AERMC et Départements)

4. EN PRATIQUE: Le déroulé d'un chantier sous Charte

Définition et Conception du projet

- Schéma Directeur approuvé
- Définition du programme (contexte, objectifs, besoins...) par le Maître d'ouvrage
- Engagement du chantier sous charte par délibération
- Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Réalisation des études préalables *
- Elaboration du dossier de consultation du maître d'œuvre (MOE)
- Choix du MOE et du coordinateur SPS **selon le principe du mieux disant**
- Réalisation d'études complémentaires si nécessaire
- Elaboration du DCE entreprises travaux et entreprises de contrôles externe (COFRAC)

Appel d'offres et Travaux

- Choix de l'entreprise travaux et entreprise de contrôle (externe COFRAC)
- Préparation du chantier**
- Plannings des travaux et contrôles externe
- Travaux selon les règles de l'art
- Contrôles de réception ***

Réception Exploitation

- Réception: validation des contrôles par le maître d'ouvrage, solde des financements
- Réunion qualité du chantier
- Exploitation



4. EN PRATIQUE: Le déroulé d'un chantier sous Charte

Les Études préalables* :

- Etude géotechnique
- Etude de l'habitat
- Etude topographique
- Etude des besoins en incendie
- Dimensionnement hydraulique
- Diagnostic de l'état des conduites existantes
- Encombrement du sous sol
- Diagnostic amiante

Préparation du Chantier** :

- 1 mois minimum
- 2 OS
- DAQ à remplir par l'entreprise travaux

4. EN PRATIQUE: Le déroulé d'un chantier sous Charte

Contrôles préalables à la réception*** :

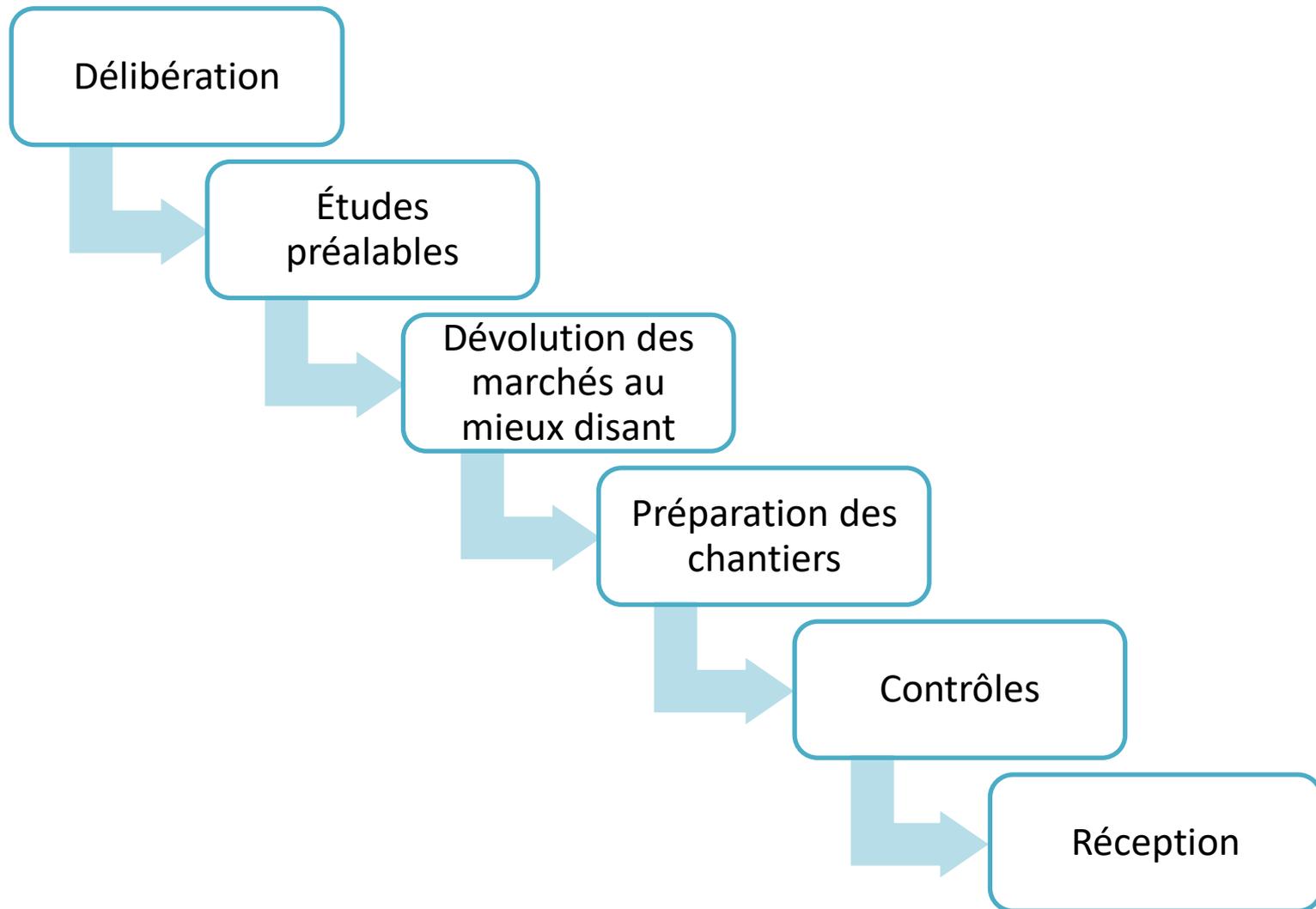


- Contrôle de compacité
- Etanchéité
- Passage Caméra



- Contrôle de compacité (entreprise extérieure)
- Nettoyage, rinçage et désinfection
- Analyses (qualité de l'eau) réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé
- Épreuve sous pression et essais sur les équipements
- Contrôles caméra éventuels

4. EN PRATIQUE: Les temps fort de la Charte



4. EN PRATIQUE: Le suivi de chantier par l'animation

- Présente la Charte à la fin du Schéma directeur
- Vérifie le DCE MOE
- Observe l'analyse des offres de maîtrise d'œuvre
- Participe aux réunions AVP et PRO
- Vérifie le DCE entreprises
- Observe l'analyse des offres des entreprises
- Participe à la réunion de préparation du chantier
- Participe à des réunion de chantier (au moins 1/mois)
- Participe à la réunion de réception-bilan

**AU REGARD DES
PRESCRIPTIONS
DE LA CHARTE**

A chaque étape, l'animation propose et diffuse les outils mis à disposition

4. EN PRATIQUE: Le suivi de chantier par l'animation

Départements	Nature du chantier	Schéma – AVP/PRO	Travaux	Réception
11	AEP	Escueillens		La Courtète - Coustouge
	EU	Cazalrenoux, Feste et Saint André		
30	AEP	Cros, Sivom de Collorgue		
	EU	Junas, Vers-Pont-du-Gard, Saint-Julien-de-Peyrolas	Aubais	Meynes
	Mixte		Junas	
34	AEP	Régie des eaux Montpellier		
	EU	Vacquières, Fontanès	Saint-Christol	
	Mixte	Lieuran Cabrières, Aniane		
66	AEP	PMCA	Haute Cerdagne, Ille sur Têt	
	EU	Corneilla la Rivière		
	Mixte	Saint-Paul-de-Fenouillet	CC Sud Roussillon	

4. EN PRATIQUE: Les outils disponibles

www.chartes-qualite-lr.org

Étapes de l'opération	Outils correspondants
Amont de l'opération	<ul style="list-style-type: none">- Information sur la Charte qualité (Schéma directeur et demande de subventions)- Procédure type d'un chantier suivi
Définition et Conception du projet	<ul style="list-style-type: none">- Délibération type- Aide au Choix AMO- Etudes préalables : Géotechniques , Topographiques , Habitat- Fiche caractérisation de la nature du sol- Fiche habitat- Aide au choix du MOE, texte à inclure dans le DCE- DT-DICT- Guide d'aide au choix des matériaux



4. EN PRATIQUE: Les outils disponibles

www.chartes-qualite-lr.org

Étapes de l'opération	Outils correspondants
Consultation et travaux	<ul style="list-style-type: none">- Choix des entreprises travaux : Texte à inclure dans le DCE , grille d'aide au choix- Texte à inclure dans le DCE des entreprises de contrôles- <u>Document d'Assurance Qualité</u>
Réception	<ul style="list-style-type: none">- <u>Bilan</u>- Certificats de l'AERMC pour les OPR : <u>AEP</u> et <u>EU</u>- <u>Attestation de réalisation d'un chantier sous charte</u>- Documents techniques pour les OPR (SYNCRA et ASTEE)



5. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

Mars 2017 :

- **17** : Séminaire SWELIA sur le Décret du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif (1^{ère} partie)
- **28** : 1^{ère} réunion du Groupe de travail Réemploi des matériaux et remblayage des tranchées

Avril 2017 :

- **18** : 1^{ère} réunion du Groupe de travail Choix des matériaux de canalisations. Ouvert aux membres du Comité de pilotage et aux maîtres d'ouvrage.
- **20** : Conférence du CNFPT , en partenariat avec le Conseil Départemental 66, sur la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).
- **25** : Petit-déjeuner DECOUVERTE de la Charte qualité dans le département du Gard (lieu à définir)
- **27** : 1^{ère} réunion du Groupe de travail Relecture des documents de la Charte qualité. Ouvert uniquement aux financeurs de l'animation et aux animatrices de la Charte qualité.



5. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

Mai 2017 :

- **17-18** : HydroGaïa—Salon international de l'eau à Montpellier
- **18** : Séminaire SWELIA sur le Décret du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif (2^{ème} partie) à HydroGaïa (Montpellier)

Juin 2017 :

- **06** réunion du Comité de pilotage de la Charte qualité
- **13** : Petit-déjeuner DECOUVERTE de la Charte qualité dans le département de l'Aude (Carcassonne)

Juillet 2017 :

- **06** : réunion du Comité de suivi de la Charte qualité (lieu à définir)

Décembre 2017 :

- Programme de formation CNFPT: nouveaux fascicules- Charte qualité



Vidéo ASTEE 1 : [Les Chartes qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement](http://www.astee.org/site/wp-content/uploads/2016/10/ASTEE_ChartesQualite_Film01_HD1080p.mp4)

http://www.astee.org/site/wp-content/uploads/2016/10/ASTEE_ChartesQualite_Film01_HD1080p.mp4

Vidéo ASTEE 2 : [La sécurité sur un chantier](http://www.astee.org/site/wp-content/uploads/2016/10/ASTEE_ChartesQualite_Film02_HD1080p.mp4)

http://www.astee.org/site/wp-content/uploads/2016/10/ASTEE_ChartesQualite_Film02_HD1080p.mp4



POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.chartes-qualite-lr.org

Laetitia CANTAREL, Animatrice
04.34.88.34.53 – 06.52.36.45.64

Chloé MIGAYRON, Chargée d'opérations
04.34.88.34.54 – 07.83.05.91.38

contact@chartes-qualite-lr.org



**MERCI ET BON CHANTIER
SOUS CHARTE**